

BUSINESS AFRICA

NEWSLETTER

ÉDITION #4/2024

DECEMBRE 2024



PG 1.

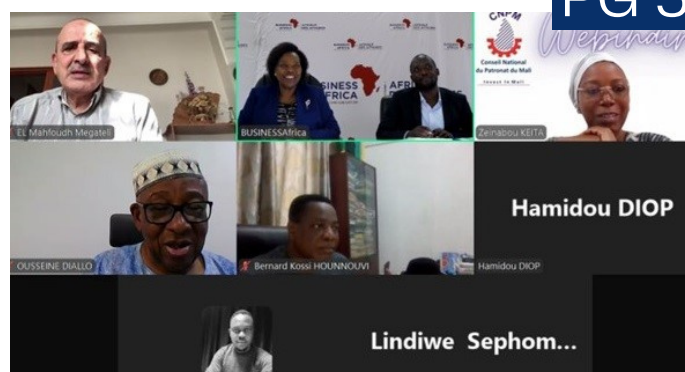
Dirigeants du réseau mondial de l'OIE, qui compte plus de 150 organisations d'employeurs, à la conférence de l'OIE sur l'autonomisation des femmes dans

CONTENU

PG 2.



PG 5.



PG 4.



PG 3.



ATELIER D'AFFAIRES POUR PERMETTRE AUX FEMMES DE BRISER LES BARRIÈRES ET DE RENFORCER LEUR RÉSILIENCE

- Une plus grande implication des institutions financières pour soutenir les femmes entrepreneurs.
- Amélioration de l'accès des femmes aux compétences numériques, à la culture financière et à la formation à la gestion d'entreprise.



Mme Jacqueline Mugo, secrétaire générale de BUSINESSAfrica et présidente de l'OIE, a souligné l'urgence de s'attaquer aux obstacles systémiques aux entreprises dirigées par des femmes lors de la conférence de l'OIE sur l'autonomisation des femmes dans le monde des affaires, qui s'est tenue à Casablanca, au Maroc, les 10 et 11 décembre. Elle a cité la sous-représentation absolue des femmes dans les rôles de direction et a appelé à :

- Une plus grande implication des institutions financières pour soutenir les femmes entrepreneurs.
- Un meilleur accès aux compétences numériques, à l'éducation financière et à la formation à la gestion d'entreprise pour les femmes.

L'événement a rassemblé des dirigeants du réseau mondial de l'OIE, qui compte plus de 150 organisations d'employeurs, afin de partager des pratiques innovantes, de s'attaquer aux obstacles culturels et d'amplifier la sensibilisation aux opportunités et aux défis auxquels sont confrontées les femmes entrepreneurs et les professionnelles

dans le monde entier.

La conférence a mis l'accent sur le besoin urgent de données internationales et locales fiables pour mieux comprendre les réalités des femmes dans les entreprises. L'accent a également été mis sur le rôle essentiel du mentorat, illustré par des exemples de réussite tels que le programme ougandais Federation of Ugandan Enterprises (Fédération des entreprises ougandaises). Cette initiative a permis d'améliorer les compétences des participantes en matière de gestion financière et de leadership, leur donnant ainsi les moyens de prospérer sur des marchés concurrentiels.

Nancy Chenard, secrétaire générale d'Unicongo, a inspiré les participants en leur racontant son parcours personnel. Grâce au mentorat, elle a cultivé sa confiance en tant que dirigeante, démontrant ainsi l'impact transformateur de telles initiatives.

D'autres initiatives ont été mises en lumière au cours de l'événement : l'Association mexicaine des femmes juristes, des initiatives locales marocaines, le travail de la Confédération des employeurs des Philippines et deux initiatives essentielles de Business20 - One Global Women's Empowerment (autonomisation des femmes) et SheLeads (dirigeantes).

Confédération des Employeurs des Affaires en Afrique signe un protocole d'accord avec les entreprises à l'OCDE lors du sommet du B20 au Brésil

Le récent sommet du B20 au Brésil, qui s'est tenu du 23 au 25 octobre 2024, a été un événement marquant de la collaboration économique mondiale, réunissant les principaux acteurs du monde des affaires, des gouvernements et de la société civile afin de favoriser la croissance inclusive et le développement durable.

Parmi les événements importants qui ont eu lieu pendant le sommet, on peut citer la signature d'un protocole d'accord entre la Confédération des employeurs de BUSINESSAfrica (BUSINESSAfrica) et Business at OECD (BIAC), qui représente les intérêts du secteur privé au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le protocole d'accord, qui fait l'objet d'une conversation continue depuis 2023, marque une étape cruciale dans la promotion du rôle de l'Afrique dans l'économie mondiale et dans le renforcement des liens entre les pays africains et les pays de l'OCDE.

Mme Jacqueline Mugo, secrétaire générale de BUSINESSAfrica, et Hanni Rosenbaum, directrice exécutive de Business at OECD, étaient présentes lors de la signature. Mme Mugo a exprimé son enthousiasme pour le partenariat, notant qu'il représente une opportunité substantielle pour les pays africains et les pays de l'OCDE.

les employeurs à se faire entendre de manière plus significative dans les



conversations sur l'économie mondiale.

Mme Hanni Rosenbaum, responsable des entreprises à l'OCDE, a souligné l'importance d'intégrer les perspectives africaines dans les recommandations politiques de l'OCDE.

La signature du protocole d'accord symbolise un engagement commun en faveur de la collaboration, de la croissance économique et du développement inclusif. Les représentants des deux organisations ont exprimé leur optimisme quant au fait que ce partenariat permettra de réaliser des progrès significatifs sur plusieurs fronts.

BUSINESSAfrica, la principale organisation continentale représentant les employeurs et le secteur privé en Afrique, entend tirer parti de ce partenariat pour renforcer l'influence des entreprises africaines dans les discussions de l'OCDE, en veillant à ce que les défis et les opportunités propres à l'Afrique soient représentés.

Principaux domaines d'action du protocole d'accord:

1. Coopérer dans le cadre de l'engagement de l'OCDE avec l'Afrique.
2. Échanger les meilleures pratiques et favoriser la coopération entre l'Afrique et les milieux d'affaires de l'OCDE dans des domaines d'intérêt mutuel.
3. Maintenir des contacts réguliers sur les activités d'intérêt commun.
4. Collaborer à des initiatives conjointes liées au partenariat OCDE-Afrique sur la base de priorités mutuelles, en s'appuyant sur les contributions des réseaux respectifs des participants.
5. Renforcer la capacité des participants à faire progresser le partenariat OCDE-Afrique.
6. Soutenir les initiatives de plaidoyer des participants en rapport avec le partenariat OCDE-Afrique.

BUSINESSAfrica participe à un cours exécutif sur la migration de la main-d'œuvre en Afrique

BUSINESSAfrica a participé activement au cours exécutif sur la migration de la main-d'œuvre en Afrique, qui s'est tenu dans le cadre d'un programme hybride s'étendant du 28 octobre au 6 décembre 2024. Organisé par l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Union africaine (UA) et le Centre international de formation (ITC), le cours a été conçu pour renforcer la capacité des parties prenantes africaines à gouverner efficacement la migration de la main-d'œuvre. La phase résidentielle du programme s'est déroulée du 25 au 29 novembre 2024 au Cap, en Afrique du Sud.

Le cours, qui a combiné des sessions en ligne et en personne, s'est concentré sur l'équipement des participants avec des connaissances avancées pour aborder les complexités de la migration de main-d'œuvre en Afrique. Les sujets abordés allaient de la gouvernance, des dynamiques de genre et du recrutement équitable à l'intégration régionale, la protection sociale et le lien entre migration et développement.

Les participants comprenaient des représentants de BUSINESSAfrica, d'organisations d'employeurs, de syndicats, de fonctionnaires, d'organisations de travailleurs et d'organismes régionaux.

En participant à des ateliers et à des simulations collaboratives, les participants ont exploré des cas réels et des outils politiques, pour aboutir à des travaux qui reflètent leurs apprentissages et leurs applications pratiques.

Avec plus de 26 millions de migrants internationaux en Afrique, la migration de la main-d'œuvre est un phénomène vital mais difficile. Les travailleurs sont souvent confrontés à des conditions précaires, à l'exclusion sociale et à un manque de protection sociale, en particulier dans les secteurs informels et peu qualifiés. Le cours visait à combler ces lacunes en encourageant des politiques fondées sur les droits, sensibles au genre et fondées sur des données probantes, afin de garantir des voies de migration équitables et une meilleure intégration sur le marché du travail.



Lors de la séance d'ouverture du cours en Afrique du Sud, M. Stephen Obiro, de BUSINESSAfrica, a souligné l'engagement de l'organisation à veiller à ce que les voix des employeurs fassent partie intégrante des discussions politiques, en particulier compte tenu de la mobilité interrégionale croissante et de ses implications économiques.

Le programme a mis l'accent sur plusieurs thèmes essentiels :

- **Pratiques de recrutement équitables** : Renforcer la transparence et les normes éthiques dans l'embauche des travailleurs migrants.
- **L'égalité des sexes** : Relever les défis structurels auxquels sont confrontées les femmes migrantes, qui représentent près de la moitié des migrants internationaux en Afrique.
- **Intégration régionale** : Soutenir les protocoles de l'UA relatifs à la libre circulation des personnes et favoriser la coopération économique par l'intermédiaire des communautés économiques régionales (CER).

- **Protection sociale** : Plaidoyer en faveur de prestations transférables et d'un meilleur accès aux filets de sécurité sociale pour les travailleurs migrants.

Les participants ont également travaillé à l'élaboration de stratégies visant à aligner la gouvernance de la migration de travail sur des objectifs de développement plus larges tels que le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Exploiter le pouvoir de l'engagement du secteur privé pour faire progresser les voies de migration régulière en Afrique

Un atelier consultatif et de pré-validation à Johannesburg, Afrique du Sud, les 5 et 6 décembre 2024. Face aux défis mondiaux en matière de migration, l'Afrique apparaît comme une plaque tournante d'opportunités, 80 % des migrations se produisant sur le continent.

Les voies de migration régulières, soutenues par des cadres juridiques, politiques et réglementaires solides, sont essentielles pour libérer le potentiel socio-économique de ces mouvements. Cependant, comme les voies d'accès régulières sont limitées, la migration irrégulière persiste, exposant les individus à l'exploitation et à des pratiques dangereuses.

Le rôle des voies régulières et l'implication du secteur privé

La Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres partenaires, souligne le rôle essentiel de l'engagement du secteur privé dans la transformation de la gouvernance migratoire en Afrique. Les voies de migration régulières apportent des solutions à des problèmes urgents, tels que les pénuries de main-d'œuvre et le chômage, tout en favorisant le développement des compétences et l'innovation technologique.

Le secteur privé emploie environ 90% de la population africaine en âge de travailler, les petites et moyennes entreprises (PME) représentant plus de 63% de l'emploi dans les pays à faible revenu. Consciente de cette influence, la CUA a mis en place des structures clés, telles que la Plate-forme économique africaine et le Forum du secteur privé africain, afin de remédier à l'inadéquation persistante des compétences et de renforcer la participation du secteur privé au développement des compétences et à l'industrialisation.



Objectifs de l'atelier et résultats escomptés

L'atelier vise à consolider le rôle des partenariats du secteur privé dans la promotion des voies de migration et à garantir une évaluation des compétences tenant compte de la dimension de genre.

Les principaux objectifs de l'atelier étaient les suivants:

- Pré-validation du projet de lignes directrices : Les lignes directrices pour l'engagement des États membres avec le secteur privé se concentreront sur la construction de voies de migration régulières qui abordent la mobilité de la main-d'œuvre et l'alignement des compétences
- Discussion sur les évaluations de compétences sensibles au genre : Les participants examineront et affineront les évaluations menées à Maurice, en Afrique du Sud et au Mozambique, dans le but de favoriser l'équité dans la formation et le recrutement des compétences
- Engagement multipartite : Les gouvernements, les entités privées et d'autres parties prenantes collaboreront à l'élaboration de stratégies migratoires innovantes, associant protection, mobilité de la main-d'œuvre, regroupement familial et possibilités d'éducation.

Les principaux résultats sont une meilleure compréhension des collaborations public-privé dans la gouvernance des migrations, des projets de documents finalisés incorporant des perspectives diverses, et des recommandations exploitables pour l'élargissement des voies de migration régulière.

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE BUSINESSAFRICA SE RÉUNIT POUR DÉFINIR LES PRIORITÉS POUR 2025 ET L'AVENIR

Le Conseil exécutif de BUSINESSAfrica a tenu une réunion virtuelle cruciale le 22 novembre 2024, présidée par M. Hamidou Diop, président par intérim de BUSINESSAfrica et secrétaire général du Conseil national du Patronat du Sénégal (CNP-Sénégal), et facilitée par Mme Jacqueline Mugo, secrétaire générale de BUSINESSAfrica. La réunion a rassemblé les principaux membres exécutifs pour aborder les questions de gouvernance, examiner les progrès de l'organisation et fixer les priorités pour l'année à venir.

La session a débuté par les remarques d'ouverture de Mme Mugo, qui a reconnu le long intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière réunion du Conseil en raison des changements de direction au sein des organisations d'employeurs. Elle a souligné que la nomination de M. Hamidou Diop en tant que président intérimaire avait été approuvée lors de la réunion de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève. Sa nomination a été confirmée au cours de la session par des membres, dont M. EL Mahfoudh Megateli et Mme Zeinabou Sacko Keita. M. EL Mahfoudh Megateli a également été approuvé au poste de 1er Vice-président sur une base intérimaire.

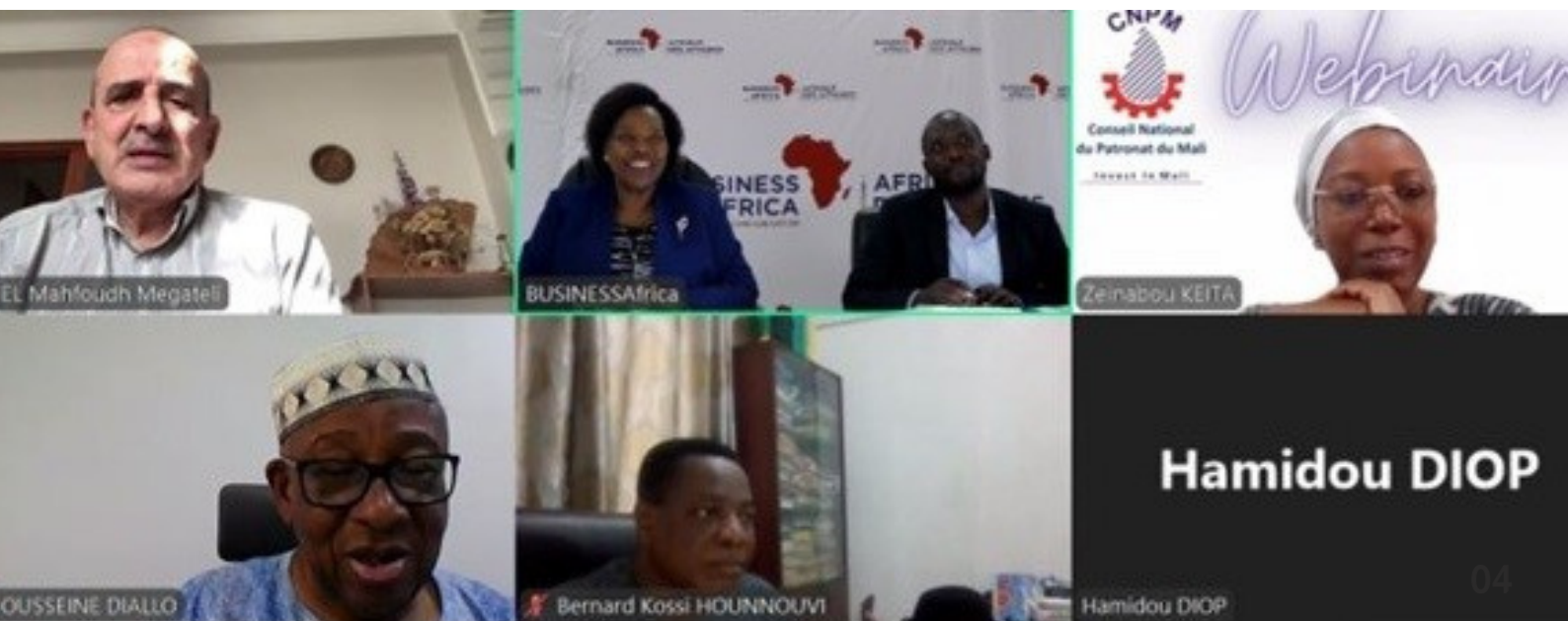
En acceptant ce rôle, M. Diop a souligné son engagement à renforcer la voix de BUSINESSAfrica au niveau mondial et a insisté sur la nécessité d'une collaboration. Il a également proposé de faire appel à l'OIT pour planifier les activités à venir.

Mme Mugo a présenté un rapport détaillé sur les activités du Secrétariat, notant des engagements importants tels que sa réunion avec le Directeur général de l'OIT, M. Gilbert Hungbo, au cours de laquelle des questions cruciales telles que l'informalité, le chômage et les priorités de la Déclaration d'Abidjan ont été discutées. Elle a également souligné la participation de BUSINESSAfrica à des forums mondiaux, notamment le sommet du B20 au Brésil et les préparatifs du sommet du B20 de 2025 en Afrique du Sud.

D'autres mises à jour ont porté sur la représentation de BUSINESSAfrica dans les affaires de l'Union africaine et les visites de courtoisie de partenaires clés, tels que Mme Nancy Chenard, Secrétaire générale de l'UNICONGO et M. Coffi Agossou, Directeur régional adjoint de l'OIT pour l'Afrique.

Le Conseil s'est également concentré sur le renforcement des stratégies organisationnelles à partir de l'année prochaine sur l'amélioration de la collaboration entre les membres.

Le Conseil a exprimé son optimisme quant à l'avenir de l'organisation sous la direction intérimaire de M. Diop et les conseils continus de Mme Mugo. Avec des événements à venir et des discussions politiques cruciales à l'horizon, BUSINESSAfrica vise à consolider sa position en tant que voix clé pour les entreprises africaines.



ESPACE des Membres



Visite de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat à l'Unité industrielle ATC



Dans le cadre de son programme de recensement diagnostic des entreprises, la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Mali (BSTP-Mali) a effectué une visite à la Société ATC, sise à Niamana-Bamako, Mali, le 27 novembre 2024.

Cette visite conduite par le Vice-président du CNPM chargé de l'Industrie, Monsieur Thierno BA, avait pour objectif de présenter à la Société ATC, le cadre de relance et de redynamisation de la BSTP-Mali.

La Délégation de la BSTP-Mali a été accueillie par les responsables de la Société ATC notamment le Directeur Général, Monsieur Jean-Guy MONNERET et la Secrétaire Générale, Madame Muriel MONTEIRO.

Les échanges ont débuté par la présentation des deux structures (ATC, BSTP-Mali) et le cadre de partenariat pouvant exister entre elles.

La Société ATC fondée en 1998 est une Société malienne, spécialisée

dans les travaux miniers et pétroliers, la chaudronnerie, les constructions métalliques, le transport et la manutention, ... A ce jour, la Société est présente en Guinée, au Sénégal, au Burkina Faso, en Tunisie, en Mauritanie et en France. La Société ATC a plusieurs actifs notamment la construction des Mines au Mali et dans la sous-région Ouest africaine.

La #BSTP-Mali, créée en juillet 2011, par le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM), est un centre technique d'information, de promotion de la sous-traitance et de partenariat et de développement du contenu local dans tous les secteurs économiques.

En 2024, le CNPM a engagé son processus de redynamisation qui est effectif dont l'une des missions principales est le recensement diagnostic des entreprises nationales.

La BSTP-Mali et la Société ATC ont convenu de renforcer davantage les actions communes dans un cadre de partenariat qui portera sur la formation et le renforcement de capacités des ressources opérationnelles des PME / PMI, la Labellisation / Certification ainsi que l'opérationnalisation de la Plateforme numérique d'intermédiation de la BSTP-Mali.

Siège

Waajiri House, Argwings Kodhek Road

P.o. Box 48311-00100 Nairobi, Kenya

Télé : +2540709827101/102

E-Mail : info@businessafrica-employers.org

Siteweb : www.businessafrica-employers.org